

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !
LA LUTTE DE CLASSES
 Organe de l'Union Communiste (I Ve Internationale)

N° 60 -4ème année

Le N°: 3 francs

30 Avril 1946

QUE SIGNIFIE LE BOYCOTT DU REFERENDUM ?

Aux élections du mois d'octobre dernier, le Parti Communiste Français avait mené une "grande bataille démocratique" contre le projet de loi proposé par De Gaulle qui, approuvé par une majorité de "oui-oui", sanctionnait une nouvelle fois le système de gouvernement incontrôlé et irresponsable que nous connaissons depuis Daladier, Reynaud et Pétain.

Mais dans la nouvelle Constitution élaborée par le P.C.F et le P.S (avec le concours du M.R.P) et présentée par le P.C.F et le P.S aux électeurs¹ TOUJOURS AU NOM DE LA DEMOCRATIE, se trouve incorporée précisément, telle que l'avait conçue De Gaulle, l'émancipation juridique du gouvernement vis-à-vis de l'Assemblée (articles 73 à 85 : dissolution automatique de la Chambre lors d'une deuxième crise ministérielle, etc.).

Ce seul fait suffit à ouvrir les yeux à tout travailleur qui réfléchit sur le véritable sens de la lutte que se livrent les différents Partis qui se disputent le pouvoir actuel.

Quand P.R.L et M.R.P crient qu'il faut voter "non", sans quoi nous nous exposons à la "dictature" DE L'ASSEMBLEE, ils se moquent du peuple, puisque la nouvelle Constitution rend le gouvernement indépendant de l'Assemblée : il LA DOMINE par la menace de dissolution. Etant eux-mêmes partisans de ce système, leur "non" ne tend qu'à pêcher en eau trouble, à exploiter en leur faveur le mécontentement qui règne dans le pays. Il s'agit encore moins pour eux, qui même dans une Assemblée croupion voient une menace de dictature, de démocratiser, de rapprocher le pouvoir du peuple.

En réalité, la machine gouvernementale actuelle, qui défend les privilèges des capitalistes, s'est totalement éloignée du peuple. Comme on le voit par le nouvel exemple du P.C.F lui-même, TOUS les partis qui prétendent gérer l'Etat actuel sont OBLIGES d'accepter (si on leur fait l'honneur de leur supposer des scrupules) la bonapartisation du gouvernement qui, en imposant sa volonté aux Assemblées par la menace de dissolution, gouverne uniquement au moyen de la police et de la bureaucratie.

Les plébiscites servent précisément au gouvernement à MASQUER son émancipation de tout contrôle, à l'aide d'un prétendu vote populaire organisé autour de telle ou telle question juridique embrouillée : mais le résultat du vote n'influe en aucune façon sur le fait que le peuple aura toujours en face de lui un pouvoir oppresseur. Le fait qu'après le départ de De Gaulle, Gouin ait déclaré "nous revenons à la légalité républicaine", cela a-t-il entraîné quelque modification dans le système de gouvernement ?

Plus l'Etat bourgeois devient totalitaire, c'est-à-dire soumettant la nation à une vaste oppression bureaucratique et policière, plus il a besoin de se camoufler derrière des "manifestations de la volonté populaire". C'est précisément dans les pays totalitaires et fascistes qu'avaient lieu le plus fréquemment des "referendum".

C'est pourquoi, c'est en boycottant le referendum qu'on démasque le caractère anti-démocratique du régime actuel.

Le retour à la démocratie véritable ne peut se faire qu'à travers la lutte directe des masses, qui créeront au fur et à mesure les instruments et les organismes démocratiques nécessaires à leur action - tels les Comités d'usine, les organismes ouvriers de contrôle à tous les échelons- pour aboutir à la destruction et au remplacement de l'Etat totalitaire actuel par l'Etat démocratique des Comités ouvriers et paysans.

LE OUI DES CAPITULARDS

Nous avons le "oui" de la fin du provisoire, de la stabilité, le "oui" d'un meilleur ravitaillement, le "oui" qui fait échec à la réaction, le "oui" de l'amitié entre les alliés -et ainsi de suite, suivant la tête du client. A ces "oui" de basse démagogie électorale des Thorez et des Duclos, vient, au dernier moment, s'ajouter le

¹ P.C.F. et S.F.I.O. (majoritaires à la première Constituante) ont élaboré un projet de constitution soumis à référendum. Accusé de placer le gouvernement sous la tutelle du parlement, il est combattu par le P.R.L., le M.R.P. et les gaullistes. Rejeté par la majorité des électeurs le 5 mai 1946. Une nouvelle Constituante est élue le 2 juin, son projet de constitution est adopté par référendum le 13 octobre 1946.

"oui" pour les véritables nationalisations, contre le patronat, pour la défense des revendications ouvrières, etc. Cette nouvelle variante, la pire de toutes, c'est le "oui" des capitulards, le "oui" que vient de prononcer la majorité du C.C du P.C.I., parti soi-disant révolutionnaire.

Bien que dans le n° 119 de *La Vérité* en date du 19 avril on ait pu lire sous la signature de J. Marcoux² : *"Il est absurde et honteux d'inviter le 5 mai les masses laborieuses à lutter contre la réaction en leur demandant de voter une Constitution faite en collaboration avec les agents de la réaction même"*, dans le N°120 de la même *Vérité* (sic), le même Marcoux nous dit tout le contraire : *"Le M.R.P ayant fait bloc avec les partis bourgeois contre les partis "ouvriers" en faisant voter "non" au "référendum", il faut faire bloc avec ces derniers en faisant voter "oui", pour empêcher que le plébiscite pour ou contre le P.C.F.-P.S tourne à leur désavantage"*.

Sa tâche ainsi définie, Marcoux n'a plus qu'à psalmodier d'après Duclos : *"ce qu'il y a dans la Constitution ("pourrie") importe peu, il faut voter avec les partis ouvriers contre la réaction"*. Mais pourquoi les chefs de ces partis ont-ils engendré une Constitution pourrie, gaulliste, et quelle est sa portée ? Peu importe à nos stratèges. Le "oui" que Thorez justifie par des phrases démocratiques, eux, le justifient par des phrases "révolutionnaires".

Mais pourquoi capituler et se livrer à une basse démagogie de crainte que la réaction ait une majorité de "non" ? En octobre, De Gaulle et ses partisans, du P.S au M.R.P et futurs P.R.L n'avaient-ils pas gagné une majorité plébiscitaire consacrée alors par le "oui-oui", *ce qui n'a pas empêché De Gaulle d'être obligé de s'en aller quelques mois après ? Capituler devant le chantage stalinien, "bénir nos chaînes", voter une Constitution gaulliste sous prétexte d'empêcher la droite d'avoir une majorité de "non", cela n'empêchera nullement la réaction de se grouper, de se mobiliser*. Tout au contraire, si elle peut ouvertement faire bloc et au nom de la "liberté", *c'est précisément parce que la Constitution est pourrie*. Dire oui à une telle Constitution, c'est vous en rendre responsables devant les millions de petites gens écrasées par l'Etat collecteur d'impôts et des travailleurs qui, livrés à la pire exploitation patronale dans les usines, voient que les "meilleurs défenseurs des profiteurs" actuellement, ce sont les Staliniens. Vos bonnes intentions ne sont que des trésors au fond des Océans. Vous ne pourrez pas, sous prétexte qu'un gouvernement P.C.F.-P.S.-C.G.T représente un moindre mal, réconcilier les couches travailleuses exaspérées avec le régime actuel d'étouffement et de misère croissante. En faisant plébisciter le P.C.F et le P.S, vous ne luttez pas contre le fascisme, vous ne faites que renforcer les partis qui, par leur action, sont les fourriers du fascisme.

"Le parti du prolétariat ne peut s'emparer du pouvoir que si, en régime de propriété privée, c'est-à-dire d'oppression capitaliste, la majorité de la population se prononce en sa faveur", -ainsi s'expriment les démocrates petits bourgeois, larbins véritables de la bourgeoisie, mais qui s'intitulent encore "Socialistes".

"Que le prolétariat révolutionnaire renverse d'abord la bourgeoisie, se libère du joug du capital, détruit le mécanisme gouvernemental de la bourgeoisie et il saura s'attirer le concours et la sympathie des masses laborieuses non prolétariennes, en satisfaisant leurs besoins au détriment des exploités" -ainsi nous exprimons-nous". (Lénine).

Ce ne sont que des petits-bourgeois "démocrates", tous ces dirigeants qui au lieu de guider les masses pratiquement dans leur lutte, les enchaînent à la domination de la bourgeoisie, à ses méthodes de propagande, à sa démagogie électorale et au crétinisme parlementaire. La majorité du C.C du P.C.I déguise sa capitulation devant la politique pourrie des staliniens au sujet du référendum en un "bloc avec les masses travailleuses". C'est pourquoi celles-ci auront mille fois raison en ne distinguant pas du bloc pourri qui constitue la direction des Thorez et des Duclos, la partie qui s'appelle "majorité du C.C du P.C.I." !

A. MATHIEU

L'ANTI-MARXISME CONTRE LA CULTURE

Les organes syndicaux appellent la jeunesse à s'éduquer et à participer activement au mouvement ouvrier : ce sont les paroles. Les "responsables syndicaux; non seulement ne les y aident pas, mais encore bien souvent font tout pour faire échouer les tentatives des jeunes d'intervenir dans le mouvement ouvrier autrement que par des bals et des mascarades : ce sont les faits

² MARCOUX, Nelu Grunberg dit Marcoux, trotskyste roumain arrivé en France avec Barta. Il milite par la suite, (sous les noms de Brun, Etienne et N. Marc) au P.O.I. puis au P.C.I. à la direction duquel il participe. Emigre par la suite aux Etats-Unis.

Ainsi, à la C.G.C.T. (Thomson-Favorites la commission de jeunes décide de monter une bibliothèque, et un camarade met à sa disposition des livres propres à développer, en même temps que la conscience de classe des jeunes travailleurs, leur combativité (ouvrages de Jaurès³, Engels, Silone⁴, Gorki⁵, etc...). Le délégué du comité d'entreprise s'y oppose, parce qu'il les trouve "trop tendancieux". "Noyés dans 500 autres livres plus classiques tels que Zola, Rabelais, France, Hugo, Balzac et nos grands classiques de la grande époque, ils pourraient à la rigueur être acceptés..." déclara-t-il. En effet, pour ces messieurs, c'est être "tendancieux" que d'être marxiste, et du côté des ouvriers. Peut-être pourrait-on même demander au curé de mettre sa bibliothèque à la disposition du syndicat ?

Nous devons ajouter que nous ne voyons aucun inconvénient que les auteurs classiques figurent dans la bibliothèque, si on peut les y mettre. Mais empêcher sa constitution en attendant de les avoir, c'est un mauvais prétexte qui en dit long.

En effet, si les jeunes sont trop "jeunes", au gré de ces messieurs, pour réfléchir aux problèmes sociaux, que reste-t-il à leur activité ? En dehors du travail abrutissant, la préparation militaire (qu'on les oblige à faire en dehors des heures de travail), le sport, les bals. C'est avec ces méthodes que Hitler a "éduqué" les jeunes prolétaires allemands...

L'antimarxisme des bureaucrates de la C.G.T apparaît ainsi dans toute sa signification antiouvrière, puisque la base même de tous les mouvements fascistes et réactionnaires a été, avec le travail abrutissant et la militarisation, l'antimarxisme.

Sans rien faire contre l'état de choses qui les engendre, on reproche à la jeunesse de se dévoyer, de rechercher le marché noir, de perdre le goût du travail, etc... Et ce sont ces mêmes moralisateurs qui ferment aux jeunes l'accès à la culture. Jeunes travailleurs, montrez votre indignation à ces soi-disant dirigeants, passez outre à leur interdiction, avec ou sans leur consentement constituez votre bibliothèque d'usine !

LUCIEN.

QUE VAUT LA CONSTITUTION ...

Sous le titre "Les agents des trusts", *L'Étincelle*, journal de la section du P.C.F de Billancourt, écrit : "Un certain Barrière qui travaillait à l'atelier 323 aux cylindres, se permettait pendant l'heure du déjeuner de distribuer des tracts et journaux antisyndicaux et trotskystes et en même temps inciter, par des paroles démagogiques, les ouvriers à la grève".

Les mouchards avouent le motif pour lequel ils ont fait renvoyer le camarade en allant le dénoncer à la direction ; ce n'est pas celui qu'ils avaient invoqué, à savoir que "le règlement interdit la diffusion d'imprimés dans l'usine". Le véritable motif, c'est que le camarade "incitait les ouvriers à la grève"...

A la Chambre, on vient de voter le texte d'une Constitution "démocratique" où il est dit notamment : "Le droit de grève est reconnu à tous dans le cadre des lois qui le réglementent" (Art. 32). La C.G.T vient d'inviter les syndiqués à répondre "oui" à cette Constitution. Le droit de grève reconnu à tous suppose pour tous le droit de faire de la propagande en faveur de la grève. Et ce sont ceux-là même qui se prétendent les meilleurs défenseurs de la "Constitution", qui la violent en désignant à la répression patronale les ouvriers qui font de la propagande en faveur d'un droit reconnu par la Constitution...

Que ces individus se défendent en attaquant les militants ouvriers, c'est leur rôle de chiens de garde du capital. Qu'ils les calomnient, c'est leur affaire ; les ouvriers sauront bien tôt ou tard faire justice aux méthodes employées. Mais qu'ils les fassent mettre à la porte, ceci est bien une preuve et un aveu que la Constitution démocratique n'est qu'un chiffon de papier quand il s'agit du sort des travailleurs...

LA DEMAGOGIE ELECTORALE ET LE RAVITAILLEMENT DE LA CLASSE OUVRIERE

Plus que tout autre, *L'Humanité* fait couler beaucoup d'encre autour des scandales sans cesse répétés du ravitaillement. Cachin écrivait le 19 avril dans un article "Le Ministre a parlé" : "Il faut le répéter à satiété pour qu'on l'entende enfin, le problème du ravitaillement du peuple de France est un des plus

³ JAURES Jean (1859-1914) Grande figure du mouvement ouvrier français, historien, dreyfusard, député socialiste de Carmaux, membre du Parti Ouvrier français, fondateur de *L'Humanité*, dirigeant de la S.F.I.O., internationaliste et opposé à la guerre, assassiné à la veille du conflit (31 juillet 1914).

⁴ SILONE Secondo TRANQUILLI dit Ignazio (1900-1978) Ecrivain, membre du P.C. italien en 1921, rompt en 1930, exilé jusqu'en 1945. Auteur de plusieurs romans peignant l'Italie populaire et paysanne.

⁵ GORKI Maxime (1868-1936), Célèbre romancier et dramaturge russe, rallie le stalinisme en 1929.

importants à l'heure actuelle, c'est à lui qu'il faut d'urgence accorder l'attention la plus vigilante..." "Le mal essentiel est l'opposition croissante, criante et cynique, entre la surabondance pour les uns et la plus sévère restriction pour les autres..." "Dans sa déclaration à la radio, le Ministre du Ravitaillement nous informe que pour la plupart les denrées alimentaires même les plus indispensables échappent au marché régulier, viande, beurre oeufs, à peine dans leur ensemble 10 à 20% des denrées entrent dans le circuit du ravitaillement général..."

"Sus aux affameurs" font afficher P.C.F., C.G.T. et les syndicats des métallurgistes du XV^e, XIV^e et XII^e arrt. : *"Boulangier, directeur du trust Citroën-Michelin, un des plus grands saboteurs de l'économie française, qui possède deux fermes de 1 800 hectares laisse à ses travailleurs une nourriture de famine".*

Le P.C.F. fait ainsi figure de défenseur des intérêts ouvriers. Mais Boulangier, le réactionnaire et l'affameur siège avec le "communiste" Waldeck-Rochet et d'autres dans la Commission du "Plan Monnet" chargée de la "modernisation de la France".

Quand les ouvriers de chez Citroën veulent défendre leur nourriture devant Boulangier l'affameur, les staliniens prennent position contre par leur mot d'ordre "produire" et Boulangier récolte les fruits.

La production échappe au contrôle des ministres et les préfets, les hauts fonctionnaires, les répartiteurs sont corrompus et entre les mains de la haute finance. Mais le P.C.F. n'arrête pas pour cela sa démagogie, et sous le titre : "Le scandale des pommes de terre", il déclare : *"Nous, communistes, avons toujours lutté contre le marché noir et les affameurs... mais pour assurer le ravitaillement des travailleurs devant la vente libre de ces précieuses tubercules, nous vous disons : pas une cantine, pas un ménage, pas une école ne doit rester sans passer ses commandes à la campagne ; pour la prochaine récolte, il faut gagner la bataille du ravitaillement, il faut produire, il faut ensemençer, pas un pouce de terrain ne doit rester inculte".*

Dans le Seine-et-Oise, dans les Ardennes, les fermiers producteurs attendent encore le passage du ravitaillement général. Cachin pense-t-il que les travailleurs sans famille peuvent remplacer l'administration impuissante, et se ravitailler, *sans un organisme véritablement entre leurs mains, d'où seront exclus, par un contrôle ouvrier, tous les trafiquants et les spéculateurs ?*

Quand les staliniens disent : il faut ensemençer, les ouvriers sont en droit de demander : avons-nous travaillé moins, avons-nous ensemençé moins ? Nous disons non ! Les ouvriers travaillent plus avec un salaire 10 fois inférieur, minés et malades, mais puisque les spéculateurs, les grossistes, les affameurs profitent de nos efforts, comme le dit Cachin, n'avons-nous pas raison, nous producteurs ouvriers, de vouloir obtenir le droit de regard dans les affaires du capital, les prolétaires n'ont-ils pas raison de poser la question : *nous voulons savoir ce que vous faites de notre production, nous voulons également le droit de regard sur la répartition*, ce que justement ne veulent pas les Boulangier, les Frachon et les Cachin.

Mais les travailleurs ne sont pas dupes d'une habile propagande, ils savent que la production et la répartition sont les deux bouts du même bâton. Les chefs staliniens, incapables de les défendre devant les capitalistes par crainte de perdre leurs privilèges, utilisent les scandales du ravitaillement pour accomplir leur campagne électorale, ils "spéculent" ainsi sur ce qu'il y a de plus précieux pour l'avenir de l'humanité, mais comme dit le proverbe : *"Qui joue avec le feu se brûle"* ; les travailleurs leur disent : *"Vous faites de la démagogie, mais cela tout le monde le sait, notre vie à nous, c'est l'avenir de nos foyers, et cela dure plus longtemps qu'une campagne électorale ; c'est pour cela que nous n'accordons aucune confiance aux affameurs, à ces gens-là, nous leur disons : SANS NOURRI TURE, PAS DE TRAVAIL !*

RENARD